

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le VINGT-NEUF SEPTEMBRE à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT TUGDUAL s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Raymond SIOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : MM SIOU Raymond - LE GAL Stéphane – Mme LE BRIS Maryse – M ALEYAUME Dominique - Mmes LE CORRE TEYZIER Valérie - AUFRÉDO Catherine – M GOURMELEN Mickaël – Mme BOTLAN Gaëlle – M MARCEAU Geoffrey – NOGRÉ Jérémy

Excusée : Mme VISDELOUP Alexandra (procuration à M ALEYAUME)

M LE GAL Stéphane a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1) Compte rendu de la réunion du 8 juillet 2026

Il est approuvé en intégralité.

2) Mise en conformité de la station d'épuration – Demande de subvention auprès du département et de l'Agence de l'Eau

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux de mise en conformité sont rendus nécessaires à la station d'épuration pour permettre un fonctionnement de meilleure qualité et pour que la commune, maître d'ouvrage de l'équipement, respecte les obligations liées à la directive européenne relative au traitement des eaux résiduaires urbaines.

Les travaux envisagés sont les suivants :

- Fourniture et pose d'un système de comptage trop plein à l'entrée de la station – Point A2
- Fourniture et pose d'une sonde et d'un afficheur dans le canal existant – Point A4 et remplacement d'un équipement dans le local technique

Le coût prévisionnel des travaux s'élève 14.768,00€ HT.

Ces travaux peuvent être subventionnés par le département (Fonds d'Intervention Eau et Assainissement) et par l'Agence de l'Eau.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux point A2	6.960,00€	Subvention FIEA (30% de 14.768€)	4.430,00€

Travaux point A4 et équipement	7.808,00€		Subvention Agence de l'Eau (50% de 14.768€)	7.384,00€
TVA 20%	2.953,60€		Autofinancement	5.907,60€
Montant TTC	17.721,60€		Montant total TTC	17.721,60€

Le conseil municipal, unanime,

- Approuve ce programme de travaux et le plan de financement
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du département et de l'Agence de l'Eau

3) **Programme de voirie – Demande de subvention auprès du département au titre du programme de solidarité territoriale**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a été décidé lors du conseil municipal du 8 juillet dernier de réaliser un nouveau programme de voirie hors agglomération à compter de cette année qui pouvait être subventionné par le Département.

La commission travaux s'est rendue sur le terrain le 27 août dernier pour identifier les voies communales à prioriser.

Cette nouvelle opération pourrait concerner :

- La voie communale n°24 entre le village de Saint Guen et la route départementale 128 sur environ 1 km
- La voie communale n°49 traversant le village de Kerandire (entre la VC n°6 et le RD128) sur environ 1 km
- La voie communale n°48 menant au village de Le Gahouat sur environ 0,1 km
- Une portion de la voie communale n°5 menant à Le Croisty en partant de la voie communale n°3 au niveau du village de Pont de Borne sur environ 0,2 km

Le coût prévisionnel de ce programme de travaux s'élève à 136.732,00€ HT maîtrise d'œuvre incluse.

Cette opération peut être subventionnée par le département dans le cadre du Programme de Solidarité Territoriale remis en place depuis le 1^{er} juillet dernier.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES			RECETTES	
Travaux	127.157,00€		Subvention PST (35% de 136.732€)	47.856,20€
Maîtrise d'oeuvre	9.575,00€			
TVA 20%	27.346,40€		Autofinancement	116.222,20€
Montant TTC	164.078,40€		Montant total TTC	164.078,40€

Le Conseil Municipal, unanime,

- approuve ce programme de travaux et le plan de financement
- autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du département une subvention au titre du Programme de Solidarité Territoriale

Compte-tenu de l'importance de la dépense, les membres du conseil municipal envisagent de faire réaliser les travaux sur 2 exercices comptables.

4) Mise en non-valeur de taxes et produits irrécouvrables

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Service de Gestion Comptable de Pontivy n'a pu recouvrer un titre de recettes de 2025 concernant les repas du restaurant scolaire malgré toutes les poursuites engagées à l'encontre du redevable.

En conséquence, il demande la mise en non-valeur de ce titre qui s'élève à la somme de 27,20€.

Adopté à l'unanimité.

5) Roi Morvan Communauté – Rapport d'activités 2025

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport d'activités 2025 de Roi Morvan Communauté et n'émettent aucune observation.

Divers

Borne électrique en centre bourg

Suite à la visite de terrain du 10 septembre dernier, l'entreprise BES va établir le devis des travaux et Morbihan Energies nous fera parvenir prochainement le plan de financement prévisionnel tenant compte de sa participation. Une convention financière sera soumise au vote du conseil municipal avant la fin de l'année pour des travaux envisagés au printemps 2027.

Réhabilitation des 4 logements locatifs de l'ancien presbytère

Une réunion entre SOHILA BLI, la maîtrise d'œuvre et la commune s'est tenue le 15 septembre dernier. Il en résulte que la consultation des entreprises pourrait débuter mi-octobre. Les diagnostics du bâtiment sont en cours.

Pour rappel, il s'agit de réhabiliter l'ensemble du bâtiment comportant 3 logements T2 et 1 logement T3.

Travaux de PATA

Les travaux de PATA sont prévus courant octobre sur une partie des voies communales hors agglomération

Commission Local de l'Eau

MM Stéphane LE GAL et Geoffrey MARCEAU seront les représentants de la commune

Correspondant Incendie et Secours auprès du SDIS

M Stéphane LE GAL est désigné correspondant

Site internet

L'accès à l'ancienne version toujours visible sur internet est de nouveau rétabli ce qui a permis de mettre à jour certaines informations.

Il reste maintenant à utiliser la nouvelle version qui permettra un relooking du site.
Mme Valérie LE CORRE TEYZIER s'est proposée de le réaliser.

Espace de vie sociale

Ces animations pour tous les publics et mise en place par RMCom ont lieu 4 fois par mois dans la salle associative face à l'ancien presbytère selon le calendrier suivant :

Café rencontre jeux et familles : 2^{ème} vendredi du mois (14h/19h)

Délires d'écritures : 3^{ème} vendredi du mois (14h/16h)

Club jeux de société : 2^{ème} mardi du mois (19h/21h) et dernier dimanche du mois (14h/17h)

Défi « assiettes vides »

Le Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire de Bretagne (REGAL Bretagne) co-piloté par la région Bretagne, l'ADEME et la DRAAF Bretagne propose ce défi « assiettes vides » pour les établissements de restauration collective.

La commune envisage de participer à cette opération via le restaurant scolaire qui aura lieu du 23 au 29 novembre 2026.

Il s'agit d'une semaine collective pour mesurer et agir sur le gaspillage alimentaire en restauration collective. Le restaurant scolaire sera accompagné pour organiser en autonomie une semaine de pesées de déchets alimentaires.

Recensement des logements d'urgence

Une étude est en cours à l'échelle intercommunale suite à la demande de plusieurs maires. Pour info la commune est dépourvue (comme beaucoup) de logements d'urgence.

Repas et colis des aînés

Maryse LE BRIS a fait le point sur ces 2 événements. Une réunion de commission des affaires sociales sera programmée courant octobre.

Illuminations durant les fêtes

Prévision de mise en place : 3 et 4 décembre 2026

Prévision de dépose : 13 et 14 janvier 2027

Sera installé le reliquat des matériels en notre possession.

Pour l'année prochaine, il faudra se décider avant l'été en cas d'acquisition de nouveaux éléments ou du passage à la location.

Personnel communal

Monsieur le Maire informe les membres du départ de Jérôme LE MENTEC, adjoint technique territorial à compter du 1^{er} novembre prochain.

Une procédure de recrutement va être mise en place.

Agenda

- Repas des aînés : **samedi 3 octobre à 12h** au Ty Mad
- Réunion d'échanges des maires et présidents d'EPCI à l'initiative du Président de la région Bretagne : **lundi 5 octobre de 18h à 20h** à la salle des fêtes de Rostrenen. M Dominique ALEYAUME représentera la commune
- Repas de l'Amicale laïque : **samedi 10 octobre à partir de 19h** salle polyvalente

- Ateliers spectacle « l'échappée créative » : **mercredi 14 octobre à 18h** salle polyvalente (programme mis en place par RMCom dans le cadre de la semaine d'information sur la santé mentale du Pays COB)
- Réunion cantonale à l'initiative des conseillers départementaux du canton de Gourin : **lundi 19 octobre 2026 de 18h à 20h** à la salle polyvalente de Guémené-sur-Scorff. M Stéphane LE GAL représentera la commune
- Pièce de théâtre par la compagnie Scène en boucle : **samedi 24 octobre à 20h30** salle polyvalente
- Distribution des colis de fin d'année aux aînés : **10 et 11 décembre de 14h à 17h** à la salle polyvalente

SAINT TUGDUAL, le - 5 OCT. 2026

Le secrétaire de séance
Stéphane LE GAL



Le Maire
Raymond SIOU

